

COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 novembre 2024

Présents

Rémi FOUCHAULT (président)
Stéphane GROBÉTY (vice-président)
Andreea CAPITANESCU BENETTI
Jean-Luc BAUR
Samantha BAVAUD BOCION
Laurent CATTIN
Marie DUCRET GAUTHEY
Catherine LACHAT
Laurent ZIMMERMANN

Excusés

Christian BOVIER

Exécutif

Hubert DETHURENS (maire) Thierry ARN (adjoint) Jean-Pierre GANTNER (adjoint)

Secrétaires

Nadia DUPRAZ (procès-verbal) Catherine KOUMROUYAN

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2024
- 2. Droit d'opposition relatif à une décision de l'assemblée générale de l'ACG
- 3. Présentation du budget 2025
- 4. Réfection de la place du marché : discussion

Maxime DETHURENS

- 5. Communications de l'exécutif
- 6. Divers
- 7. Questions du public

Le président ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers-ères pour leur présence. Il excuse Christian Bovier et Maxime Dethurens.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2024

Le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2024 est approuvé par 7 voix et une abstention, avec remerciements à son auteure.

2. Droit d'opposition relatif à une décision de l'assemblée générale de l'ACG

En préambule, le président avise que les décisions auxquelles les conseillers s'étaient opposés en septembre (Grand Théâtre, GIAP et Bibliobus) sont entrées en force. Stéphane Grobéty souhaite savoir si l'ACG a répondu aux commentaires mentionnés



dans la résolution du CM. Catherine Koumrouyan informe qu'aucune réponse n'est donnée par l'ACG.

Rémi Fouchault procède à la lecture de la décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 1'000'000 de francs à la commune du Grand-Saconnex pour l'achat du matériel d'exploitation, de médiation et d'exposition du projet du Musée de la bande dessinée. Aucune opposition.

3. Présentation du budget 2025

Rémi Fouchault passe la parole à Catherine Koumrouyan qui présente le budget d'investissements, le tableau des amortissements et commente les principaux ajustements du budget de fonctionnement pour 2025.

Marie Ducret Gauthey souhaite savoir si des familles peuvent bénéficier de subventions pour les cuisines scolaires. Catherine Koumrouyan répond que oui, pour autant que les 2 parents bénéficient des subsides pour l'assurance maladie.

Laurent Cattin demande si le budget sera adapté dans l'éventualité du refus de la loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP), lors des votations à venir. Hubert Dethurens répond que non, puisque le budget est équilibré.

Faute d'autres questions, le président remercie la secrétaire-comptable pour sa présentation concise.

4. Réfection de la place du marché : discussion

Le président passe la parole à Jean-Luc Baur qui a demandé à ce que ce point soit mis à l'ordre du jour. Jean-Luc Baur souhaite que soit repensé l'aménagement de la place, afin de la mettre plus en valeur, notamment lors des marchés. Le maire annonce avoir appris le jour-même que, malheureusement, les organisateurs du marché se voient obligés d'arrêter leurs activités après le marché de Noël, en raison de difficultés à renouveler leur équipe. Andreea Capitanescu ajoute que le marché existe depuis 11 ans et a permis à plusieurs producteurs locaux, notamment des vignerons, de promouvoir leurs produits. Son comité compte 4 personnes qui, aujourd'hui, envisagent de se tourner vers d'autres projets et malgré plusieurs recherches, il n'a pas été possible de trouver repreneurs, ce qu'elle regrette beaucoup. Elle remercie la commune pour son soutien durant toutes ces années.

Jean-Luc Baur estime que la place mérite tout de même un petit lifting pour être plus agréable, notamment le rééquilibrage des pavés autour des arbres, déformés par les racines.



Après une courte discussion, le président demande que la commission des espaces verts se saisisse du dossier sur la base des propositions d'agencement que Jean-Luc Baur lui remettra.

Hubert Dethurens rappelle que cette place est très proche des habitations et qu'il convient d'être très attentif à ne pas prévoir d'aménagements qui engendreraient des nuisances pour les riverains.

Marie Ducret Gauthey félicite les organisateurs du marché.

Hubert Dethurens propose d'envoyer un tout-ménage pour rechercher un repreneur pour organiser le marché. Andreea Capitanescu Benetti se charge de préparer le texte.

5. Communications de l'exécutif

❖ Plan directeur des chemins pour piétons : le maire informe avoir mandaté le bureau d'urbanistes Urbaplan, qui avait élaboré le Plan de site de la commune et son règlement en 2013, pour initier les démarches à entreprendre en vue de la mise en œuvre du plan directeur des chemins pour piétons. Priorité sera mise sur le secteur chemin des Reblets et impasse des Jumelles, car il est en liaison directe avec l'école. Par la suite, les propriétaires riverains seront contactés en vue de la constitution de servitudes de passage. Pour répondre à Andreea Capitanescu Benetti, le maire précise qu'il ne s'agit pas de construire des trottoirs, mais d'aménager des cheminements en utilisant si possible les voies déjà existantes.

Hubert Dethurens ajoute qu'il reste dans l'attente de nouvelles du propriétaire concernant le maintien des servitudes de passage au bénéfice de la parcelle 2438.

- * Travaux Swisscom: Hubert Dethurens relate qu'une fouille sur la place du Four-Banal a été ouverte par l'entreprise mandatée par Swisscom, sans autorisation de la commune. Navrée de cet impair, Swisscom s'est engagée à prendre en charge la réfection du goudron sur cette zone, à la fin des travaux de mise en séparatif sur la route du Lavoir en 2025.
- * Travaux SIG route des Rupettes : le maire revient sur les travaux SIG qui vont avoir lieu sur la route des Rupettes en direction du giratoire d'Eaumorte. les discussions sur les modalités de circulation (route fermée ou circulation alternée) sont toujours en cours avec l'OCT. Le sujet a été évoqué lors d'une rencontre à la mairie la semaine précédente avec M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge de la mobilité. Il est également prévu de supprimer la bande cyclable le long de cette route.

En outre, des travaux de remblayage de la cunette présente le long des vignes



- sur ce même axe routier et dangereuse pour les véhicules agricoles, vont débuter la semaine prochaine pour une durée d'environ 3 semaines.
- Antenne Maison-Forte 2 : Thierry Arn informe que l'antenne sur le bâtiment a été démontée, après confirmation de l'OCPPAM qu'elle ne lui était pas nécessaire.

6. Divers

- Soutien social: Andreea Capitanescu Benetti demande s'il existe toujours une liste de personnes bénévoles du village pour rendre visite ou soutenir les aînés malades. Catherine Koumrouyan répond par la négative, ce service n'ayant plus été sollicité depuis de nombreuses années. Le président propose de faire un nouvel appel aux volontaires via un tout-ménage.
- ❖ Voie cyclable : Stéphane Grobéty propose d'aménager le cheminement le long du cours d'eau, afin de permettre aux cycles d'éviter de circuler sur la route des Rupettes. Le maire répond que cela risque d'être complexe, puisque ce chemin, en zone agricole, débouche chez des privés. Thierry Arn suggère de privilégier plutôt le chemin de la Loi, vers la réserve naturelle, et va se renseigner sur la faisabilité de cet itinéraire.

7. Questions du public

Monsieur Nigro souhaite avoir plus d'informations sur les chemins piétons envisagés et demande si le parcours prévu sur le plan de site est définitif. Hubert Dethurens lui répond qu'en principe le tracé est fixé et rappelle que les oppositions de certains citoyens au plan de site ont été déboutées. Monsieur Nigro s'inquiète également de la noue qui longe la parcelle 2438 et pourrait inonder le passage à pied prévu à proximité, et souhaite savoir quels seront les aménagements proposés pour préserver l'intimité des riverains en limite de propriété. Le maire lui répond que la noue sera remplacée par un drainage approprié et des aménagements seront discutés avec chaque propriétaire, rien n'étant encore prévu. Thierry Arn ajoute que le bureau d'urbanistes va tout d'abord élaborer un plan localisé des chemins piétons et qu'ensuite une séance d'information sera organisée pour les propriétaires du secteur concerné.

Le président lève la séance à 20h15.

Nadia Dupraz Secrétaire communale